

[Imprimer](#)[Envoyer par E-Mail](#)[Fermer](#)

SAIGNELÉGIER

## Un lifting à 5,7 millions pour la step du chef-lieu



**Conçue il y a plus de 30 ans, la station d'épuration (step) de Saignelégier est sous-dimensionnée. Les citoyens se prononceront mardi sur un crédit de transformation devisé à 5,7 millions de francs, dont la fromagerie Emmi prendra une partie à sa charge. La commune du Bémont est aussi intéressée à se raccorder.**

DELPHINE WILLEMIN

La step de Saignelégier n'est plus du tout dans les normes. Ni au niveau de la qualité du traitement des eaux, ni au niveau de la quantité. «On déborde!», ironise le maire René Girardin. Pour remettre les installations au goût du jour, les citoyens se prononceront sur un crédit de 5,7 millions de francs lors d'une assemblée communale extraordinaire, mardi (20h à l'Hôtel de ville).

STATION D'ÉPURATION *Vétustes, les installations seront entièrement transformées.* (DELPHINE WILLEMIN)

Les besoins de la commune ont bien changé depuis la construction de la step en 1979. Prévue pour environ 3000 équivalents habitants - avec une marge de quelques centaines

supplémentaires - l'infrastructure est aujourd'hui sous-dimensionnée pour le flot d'eaux usées qu'elle reçoit. «Non seulement la population a augmenté», note Gérard Boillat, conseiller communal en charge du dossier. «Mais en plus, la fromagerie de têtes-de-moine n'existait pas encore à l'époque. Or c'est l'un des tout grands consommateurs.» La fromagerie Emmi représente environ 1500 équivalents habitants. C'est pour cette raison qu'elle assumera sa part des travaux, en participant au crédit à hauteur de 720 000 francs.

L'autre souci, c'est le processus obsolète de traitement des eaux. Les normes se sont durcies au fil du temps et l'eau qui sort de la station doit être le plus propre possible. «Il faut dire aussi que les produits utilisés dans les ménages, produits de nettoyage ou autre, sont plus ennuyeux à traiter que par le passé», explique René Girardin. Raison de plus pour être vigilant avec l'eau réinjectée dans la nature, qui finit sa course dans le Doubs par infiltration dans le sol. C'est le message qu'a fait passer le canton. La commune n'a donc pas le choix.

Histoire d'avoir de la marge, la nouvelle step aura une capacité de plus de 6000 équivalents habitants. Si tout va bien, les travaux débiteront cette année déjà et s'échelonneront sur trois ans, période durant laquelle l'eau continuera d'être traitée. En plus du renouvellement des installations, les travaux comprennent aussi une réfection de la route qui descend à la step. Car la chaussée risque d'être malmenée par le passage de dizaines et de dizaines de camions durant le chantier.

Commune voisine, Le Bémont a aussi l'intention d'acheminer ses eaux usées à Saignelégier. Un crédit de 1,7 million de francs sera soumis à la population pour la construction d'une station de pompage en bas du village et d'un raccordement jusqu'aux infrastructures du chef-lieu. /DWI

[Imprimer](#)[Envoyer par E-Mail](#)[Fermer](#)